



Le XV d'attac

Le bulletin d'information mensuel
d'attac Paris 15^e

n°47 février 2005

Campagne pour le « NON » au traité constitutionnel

La campagne nationale

Le prochain Ligne d'attac comprendra un encart de 4 pages à l'usage des militants qui décrira les principales caractéristiques de la campagne, un appel à souscription pour son financement et l'annonce du matériel de campagne : autocollants, affiches, des cartes postales que les militants pourront envoyer aux personnes qu'ils connaissent. Le slogan « Au nom de l'Europe, je vote NON » est confirmé. Le site internet aura 4 entrées : agenda des initiatives des comités locaux; appel à souscription; la lettre de campagne et le stockage des articles de presse envoyés par les comités locaux. Un grand meeting à Paris est prévu le 30 avril.

A Paris

Des représentants de tous les comités locaux de Paris et de quelques comités de banlieue se sont réunis début janvier pour décider d'actions communes à Paris dans le cadre de la campagne. Outre l'élaboration de tracts communs et le partage d'idées, il a été décidé de faire du WE des 12 et 13 mars un temps fort de la campagne dans tous les arrondissements de Paris.

Dans le 15^{ème} arrondissement

Le comité pour-un-non-de-gauche organise les distributions de l'appel aux sorties de métro en semaine et sur les marchés les samedi et dimanche. Les dates sont diffusées sur Paris-15-informer. Vous pouvez aussi les connaître en vous inscrivant sur la liste de diffusion du comité ou en téléphonant à Gilles ou Martine. Le groupe Europe et le CA préparent également la participation du 15^{ème} arrondissement au rendez-vous des 12 et 19 mars. Un autre temps fort, du type forum social local, est en projet pour le samedi 16 avril.

Dates des conseils de quartier au mois de février

Réunions de 19h30 à 21h30 :

Cambronne-Garibaldi :	Jeudi 3 février 2005
Emeriau-Zola :	Mercredi 9 février 2005
Violet-Commerce :	Jeudi 10 février 2005
Dupleix-Motte Picquet :	Lundi 14 février 2005
Pasteur- Montparnasse :	Jeudi 17 février 2005

Pour les droits des femmes, pour l'égalité, NON à cette Europe là.

Selon ses partisans, le "Traité constitutionnel" ferait progresser l'égalité entre les hommes et les femmes puisque des valeurs et des droits nouveaux y seraient reconnus. C'est un leurre et la Constitution contient même de graves menaces de régression.

Contrairement aux affirmations des partisans de la Constitution, l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas reconnue comme une valeur fondatrice de l'Union. De plus, les droits ou principes concernant les

femmes qui y sont inscrits ne sont que pur affichage en l'absence de dispositif contraignant : de simples déclarations d'intention !

Il n'y a rien de nouveau par rapport aux traités et aux Directives européennes en vigueur et il manque au contraire des droits essentiels pour les femmes.

Pire encore, certains des droits sociaux essentiels pour tous et particulièrement pour les femmes sont en régression. Le droit au travail, inscrit dans la déclaration des droits de l'homme de 1948, devient "le droit de travailler et la liberté de chercher un emploi" ! Avoir un emploi est la condition de l'autonomie des femmes. De même, le droit à un revenu minimum devient "le droit à une aide sociale" : un recul particulièrement néfaste pour les femmes qui représentent 80% des travailleurs pauvres et la majorité des chômeurs non indemnisés et des bénéficiaires de minima sociaux.

La remise en cause de ces droits n'est pas un hasard ! C'est l'application de la doctrine néo-libérale qui est le fondement de la Constitution. Ainsi, au nom du marché, on programme la privatisation des services publics. L'expérience montre que leur recul fait retomber sur les femmes des tâches qui ne sont plus assurées par la collectivité ou qui deviennent trop chers, pénalisant par là les femmes les plus modestes.

Dans la stratégie européenne de l'emploi, l'égalité entre les hommes et les femmes est utilisée pour légitimer toujours plus de flexibilité et de précarité. Depuis toujours, le temps partiel a été présenté aux femmes comme le moyen de trouver un "équilibre entre la vie familiale et professionnelle". Le temps libre revendiqué par les mouvements féministes pour la qualité de la vie est aujourd'hui vidé de son contenu progressiste. Il est utilisé pour légitimer un temps de travail à la carte qui dans le contexte actuel ne fait que satisfaire les besoins de flexibilité des employeurs. Une voie royale pour affaiblir la norme même de temps complet et développer les statuts d'emplois précaires !

Pour toutes ces raisons, il est essentiel de faire entendre la voix de toutes celles et ceux qui au nom de l'égalité hommes/femmes s'opposent à cette Constitution. Plusieurs associations et militantes féministes se sont déjà exprimées en ce sens et veulent contribuer à une campagne de dénonciation de cette Constitution. En organisant cette rencontre publique, la commission "genre et mondialisation" d'ATTAC souhaite contribuer à cette campagne et favoriser les convergences.

Débat public mercredi 16 février au SNUIPP 12 Rue Cabanis - Paris 14ème - à 20 heures

avec la participation de Catherine Samary (Attac), Claire Villiers (Copernic), Christiane Marty (Attac), Femmes Solidaires, Pénélopes, Initiative féministe pour le "non" et le réseau "Ruptures".

Seule une Europe sociale où les droits fondamentaux et les services publics seront des valeurs supérieures à celle de la concurrence pourra garantir les droits acquis par les femmes et faire progresser l'égalité.

C'est au cinéma

« **The corporation** » de Jennifer Abbott, Mark Achbar avec Michael Moore, Noam Chomsky (2003)

Si l'entreprise a, légalement, les mêmes droits qu'un individu, pourquoi se conduit-elle de façon si peu humaine? Ce documentaire montre que le comportement de l'entreprise correspond en tous points à celui d'un psychopathe : égoïste, menteur, se moquant totalement du bien-être et du respect d'autrui... L'entreprise est-elle un monstre indomptable ?

Cinéma Saint-André-des-Arts II - 12, rue Git-le-Coeur 75006 Paris - Métro Saint-Michel

attac Paris 15 - 17 rue de l'Avre - 75015 Paris (M° La Motte-Picquet - Grenelle)

Site: <http://www.local.attac.org/paris15>

Courriel: paris15@attac.org